



Article 681 écoulement des eaux de servitude

Par **pp1418**, le **25/09/2018** à **11:00**

Nous avons acheté en 2010 une maison en VEFA dans un lotissement tout neuf. Depuis nous avons des problèmes d'infiltration d'eau. Nous avons fait venir un expert. Celui-ci a conclu que le problème vient en grande partie que les toits des voisins se versent dans notre propriété et donc vers la maison. Que devons nous faire ? car la SCI qui a construit ce lotissement et les propriétaires font la sourde oreilles ainsi que l'urbanisme de la ville qui a donné le permis.

Merci